

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I- DECLARANT

- ♦ Nom et Prénom : FETHI LAHMAR.
- ♦ Nationalité : Tunisienne.

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA – SOPAT - .
- ♦ Capital social : 10 500 000 D. divisé en 2 100 000 actions ordinaires de nominal 5dinars.

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 20 ;10 et 5 %.
- ♦ Sens du franchissement : **à la baisse**
- ♦ Date du franchissement du seuil : **12/10/2009**
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **avant** le franchissement du seuil :

- Directement	454 742	Actions et droits de vote, soit	21,65	% du capital
---------------	---------	---------------------------------	-------	--------------

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés **en franchissement du seuil** :

- Directement	454 147	Actions et droits de vote, soit	21,62	% du capital
---------------	---------	---------------------------------	-------	--------------

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote après le franchissement du seuil :

- Directement	595	Actions et droits de vote, soit	0,03	% du capital
---------------	-----	---------------------------------	------	--------------

IV - Objectifs visés au cours des douze prochains mois : Le déclarant a précisé :

- qu'il envisage de poursuivre la cession des actions ou droits de vote lui appartenant ;

V - ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR LES SOCIETES CONTROLEES PAR LE DECLARANT : après le franchissement :

Dénomination sociale	Actions et droits de vote, soit	% du capital
Gallus Holding Finance	1 371 215	65,29

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 02 Novembre 2009 par le déclarant ci-dessus.